



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 27 mars 2025

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT, et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD, représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO M. Philippe LABORDERIE
Mme Christelle TREHET-COLLET Mme Monique LE BIHAN

Absents excusés

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé

Projet de budget adressé le 13 mars 2025, article L.5217.10.4 CGCT

Convocation adressée le 21 mars 2025, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 1^{er} avril 2025, article L.2121.25 CGCT

POINT N°11 – CCAS – CHARTE DU RESEAU DES TRANSPORTS SOLIDAIRES DE MAINE ET LOIRE

Mme Chouteau, Vice-Présidente, expose :

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant l'action du CCAS des Ponts-de-Cé en faveur du parcours de la personne âgées et du soutien à domicile, notamment par la mise en place des actions de transport solidaire individuel et collectif pour les courses, avec l'aide de bénévoles,

Considérant que la participation à un réseau départemental contribue une amélioration continue des actions proposées aux habitants des Ponts-de-Cé et apporte un soutien à l'animation du réseau de bénévoles,

Considérant la structuration de ce réseau, par la mise en place d'une Charte du Réseau, précisant les objectifs et modalités de fonctionnement du réseau,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration décide :

- D'approuver la Charte du réseau du Transport Solidaire, jointe en annexe.
- D'autoriser Monsieur le Président du CCAS, ou à défaut la Vice-Présidente, à la signer.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

